

**SAINT-PARDOUX**

# « Nos communes sont en lien »

Les conseils municipaux de Saint-Pardoux et de Soutiers ont voté la fusion entre leurs deux communes. Les habitants pourront choisir le nouveau nom.

**L**e 28 juin, lors du conseil municipal de Saint-Pardoux sous la présidence de Benoît Piron, et celui de Soutiers dirigé par Eric Cathelineau, les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité l'accord de la fusion des deux communes.

**Pourquoi ce choix de fusion entre vos deux communes ?**

**Éric Cathelineau :** « Nous sommes dans la réflexion depuis un an et demi, deux ans. Cela allait se faire à un moment ou un autre. Les réunions avec le préfet ont consolidé les choix. Nos deux communes sont déjà en lien avec les écoles, les enfants de Soutiers vont à Saint-Pardoux, le rassemblement des anciens combattants, l'association de chasse. Cela va avoir un côté pratique sur la fiscalité. Nous sommes d'accord sur le fond moral et l'éthique ».

**Benoît Piron :** « Nous étions prêts à le faire. Nos liens se sont renforcés depuis que la Communauté de communes a changé ».

**Est-ce que la mairie de Soutiers restera ouverte en 2019 ?**

**Éric Cathelineau :** « La mairie restera ouverte aux horaires habituels, rien ne change. Je suis maire délégué ».

**Mais qui sera maire ?**

**Benoît Piron :** « À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les conseils municipaux de



Éric Cathelineau, maire de Soutiers, et Benoît Piron, maire de Saint-Pardoux.

Saint-Pardoux et Soutiers se réuniront pour réélection du maire. L'ensemble des membres des conseils municipaux restent en place jusqu'au prochain vote de 2020 ».

**Comment va s'appeler la commune nouvelle ?**

**Benoît Piron :** « Une liste de trois noms a été choisie et va être propo-

sée aux habitants de Saint-Pardoux et de Soutiers : Saint-Pardoux - Soutiers, Saint-Pardoux - Vallon Viette, Saint-Pardoux-les-Trois-Clochers, chacun pourra faire une nouvelle proposition. Les bulletins arriveront dans les foyers par La Poste et seront à retourner avant le 10 août. Le vote aura lieu le jeudi 9 septembre en conseil municipal ».